

Accueillir sur sa ferme : connaître la réglementation du tourisme vert / agriturismo

Accueil, réglementation

Objectifs

Connaître le contexte touristique Appréhender la réglementation liées à l'accueil à la ferme (hébergements, restauration, accueil à la ferme, accueil social...) Etudier les règles administratives et commerciales Avoir des notions pour communiquer sur son projet

Contenu

Tour de table des participants

Le contexte touristique : les principaux acteurs du territoire, les aides à l'investissement, les labels touristiques, présentation d'Accueil Paysan, développer un projet d'accueil

Réglementation liées à l'accueil à la ferme

- Les hébergements : le gîte ou meublé de tourisme, , la chambre d'hôtes, le gîte d'étapes , l'accessibilité, le camping à la ferme
- Les hébergements insolites
- La restauration
- La table paysanne, l'auberge paysanne, le débit de boisson
- L'accueil à la ferme : visite de ferme, ferme pédagogique / Ferme d'animation
- L'accueil social

Les règles administratives et commerciales : réservation/le contrat, assurance...

La communication : communiquer sur son projet, mettre en valeur sa structure, outils pour développer sa communication...

Bilan de fin de formation

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

13 janv 2025

09:30 - 17:30 (7hrs)

Maison Paysanne de l'Aude - 1 avenue Salvador Allende
11300 Limoux

Armand-B Marguerite, salarié Accueil Paysan Occitanie

14 janv 2025

09:30 - 17:30 (7hrs)

Maison Paysanne de l'Aude - 1 avenue Salvador Allende
11300 Limoux

Armand-B Marguerite, salarié Accueil Paysan Occitanie

Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Tel _____

Courriel _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 08/01/2025

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Frais pédagogique : 420€. Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA (dans la limite de l'enveloppe disponible). Non éligible VIVEA, nous contacter

Plus de renseignements

Armand-Bernard Marguerite
occitanie.pm@accueil-paysan.com
Fédé. Accueil Paysan Occitanie

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

[Conditions générales de formation](#)